

Le Sénégal octroie, dans le cadre du Programme d'échange d'étudiants maroco-sénégalais, **150** places pédagogiques avec bourses aux étudiants marocains souhaitant poursuivre leurs études universitaires dans les établissements d'enseignement supérieur sénégalais au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Les formations disponibles dans le cadre de cette offre sont détaillées dans le tableau suivant :

Discipline	Nb. de place	Etablissement	Villes	Places/Villes
Médecine Générale	101	Faculté de médecine de Pharmacie et d'Odontologie	Dakar	59
		UFR des Sciences de la santé - UIDT	Thiès	13
		UFR des Sciences de la santé - UGB	Saint-Louis	15
		UFR des Sciences de la santé - UASZ	Ziguinchor	14
Médecine Dentaire	10	Faculté de médecine de Pharmacie et d'Odontologie	Dakar	10
Pharmacie	17	Faculté de médecine de Pharmacie et d'Odontologie	Dakar	15
		UFR des Sciences de la santé	Thiès	2
Ingénierie	19	Ecole polytechnique de Thiès	Thiès	8
		Ecole Supérieure polytechnique	Dakar	7
		Institut des Sciences de la Terre	Dakar	2
		Institut Polytechnique de St-Louis	Saint-Louis	2
Agriculture	3	Ecole Nationale supérieure d'Agriculture de Thiès - UIDT	Thiès	3



Candidature

- La candidature à ce Programme de bourses d'étude se déroule exclusivement en ligne à travers le lien suivant :

<https://maboursecooperation.enssup.gov.ma/>

- Les candidats doivent renseigner le formulaire de candidature en ligne et y joindre obligatoirement les copies scannées des trois documents suivants :
 - Diplôme du baccalauréat
 - Relevé des notes
 - Passeport d'une validité de plus de 6 mois

Le manque de l'un de ces documents entrainera l'annulation systématique de la candidature.

- En cas de problème technique lors de la candidature, veuillez contacter l'adresse e-mail suivante : mabourse.etranger@enssup.ma



Eligibilité

Pour postuler au présent Programme de bourses, les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être titulaire d'un baccalauréat au titre des années 2023 ou 2024 ;
- Avoir une moyenne calculée supérieure ou égale à 12/20 qui est fixée comme seuil d'éligibilité pour toutes les filières de formation offertes par le présent Programme.
- Ne pas avoir une note inférieure à 10/20 dans l'examen national du baccalauréat dans les matières scientifiques principales
- Avoir le type de baccalauréat requis pour la formation choisie, comme mentionné dans le tableau suivant :

	Sciences expérimentales		Sciences Maths A / B	Sciences Techniques Méca / Elect	Bac Agronomique	Bac Etranger Scientifique
	SVT	PC				
Médecine Générale	✓	✓	✓	--	--	✓
Médecine Dentaire	✓	✓	✓	--	--	✓
Pharmacie	✓	✓	✓	--	--	✓
Ingénierie	✓	✓	✓	✓	--	✓
Agriculture	✓	✓	✓	--	✓	✓

-- : Baccalauréat non éligible

Procédure de sélection

- La sélection est effectuée selon l'ordre de mérite des candidats qui seront classés en Liste Principale et en Liste d'Attente.
- Dès publication des résultats, **un délais de confirmation** sera accordé aux candidats classés en Liste Principale et en Liste d'Attente pour qu'ils puissent confirmer en ligne leur admission. Les places non confirmées de la Liste Principale seront systématiquement attribuées aux candidats classés en Liste d'Attente.
- Les modalités de confirmation en ligne de l'admission seront clarifiées lors de l'affichage des résultats de sélection sur la plateforme. Pour ce faire, veuillez visiter régulièrement le lien suivant **<https://mabourse.enssup.gov.ma>** afin de pouvoir suivre les étapes de confirmation en ligne.

Important

Les candidats au Programme de bourses d'étude en Sénégal sont tenus de prendre en compte les considérations suivantes :

- Les procédures et préparatifs de voyage vers le Sénégal sont à leur entière responsabilité ;
- L'arrivée sur le territoire sénégalais et le déplacement vers les villes de destinations finales abritant les établissements d'enseignement supérieur d'accueil sont à la charge des étudiants ;
- Les résultats de sélection seront communiqués aux candidats à travers le lien suivant :

<https://mabourse.enssup.gov.ma>

Dernier délais de candidature
Mercredi 09 octobre 2024 à 23h59